

Première année à l'université pour les néo-bacheliers 2015

A la rentrée 2015, le nombre de lauréats du baccalauréat inscrits en 1^{re} année de licence, de DUT et d'études de santé (PACES) au sein des universités d'Alsace s'élève à 7 789, soit une hausse de 3 % par rapport à la rentrée 2014 : 6 402 à l'Université de Strasbourg (82 %) et 1 387 à l'Université de Haute Alsace (18 %).

A l'Université de Strasbourg (Unistra), 70 % des néo-bacheliers sont inscrits en licence, 17 % en PACES et 13 % en DUT. A l'Université de Haute Alsace (UHA), 54 % sont en DUT et 46 % en licence.

La majorité des néo-bacheliers (77 %) est titulaire d'un baccalauréat général, 14 % d'un baccalauréat technologique, 4 % d'un baccalauréat professionnel et 5 % d'un diplôme équivalent étranger. Le nombre de nouveaux entrants inscrits pour la première fois dans les universités d'Alsace titulaires d'un baccalauréat professionnel s'est stabilisé depuis 2013 alors qu'il ne cessait de progresser. Cela pourrait s'expliquer par l'abrogation de 4 spécialités dont le baccalauréat professionnel services (plus de 2000 candidats inscrits à chaque session) et la fin du cursus en 4 ans remplacé par le cursus en 3 ans entraînant mécaniquement une diminution du nombre de candidats¹.

Les licences : les filières du domaine droit, économie, gestion sont plus attractives

A l'Unistra, les licences du domaine droit, économie, gestion (DEG) sont toujours celles qui attirent un peu plus de néo-bacheliers, le nombre de néo-bacheliers inscrits a légèrement augmenté par rapport à 2014 (29 % des néo-bacheliers contre 28 % l'année précédente). La tendance à la baisse, observée depuis 2009-2010, des étudiants inscrits en cursus licence du domaine sciences et technologies (S&T) continue à s'inverser. En effet, nous observons une légère augmentation d'un point des néo-bacheliers inscrits dans ce cursus (19 % en 2015-2014 contre 18 % en 2014-2015). Les domaines arts, lettres et langues (ALL) et sciences humaines et sociales (SHS) représentent respectivement 25 % et 27 % des inscrits en licence.

A l'UHA, nous observons une légère augmentation du nombre de néo-bacheliers inscrits en licence DEG, soit 42 % (38 % en 2014-2015). Par contre, les effectifs du domaine ALL continuent de diminuer de (-3 points passant de 27 % en 2014-2015 à 24 % en 2015-2016). Enfin, 13 % des néo-bacheliers sont inscrits dans une filière S&T et 21 % dans une filière SHS (soit une progression de 3 points par rapport à 2014).

Les licences : les étudiants des domaines S&T et DEG sont les plus assidus aux examens

Est considéré comme « présent aux examens », l'étudiant qui a passé toutes les épreuves obligatoires pour valider chaque semestre de formation. Le phénomène « d'absence » aux examens est important en première année de licence : seuls 62 % des néo-bacheliers se sont présentés à l'ensemble des épreuves obligatoires (62 % à l'Unistra et 67 % à l'UHA).

Dès le 1^{er} semestre, ils sont en moyenne 26 % des inscrits à ne pas se présenter à toutes les épreuves obligatoires pour valider leur semestre de formation (36 % au second semestre). Le taux de présence aux examens sur l'année varie fortement selon le domaine de formation. Il atteint 69 % et 67 % pour les domaines DEG et S&T, 55 % et 58 % pour les domaines ALL et SHS (toutes universités confondues).

Les licences : un bon taux de réussite par rapport aux présents en ALL et S&T

Un taux d'absence important aux examens peut faire chuter le taux de réussite de la licence concernée. Les taux de réussite sont donc calculés à la fois par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits en début d'année et par rapport aux étudiants « présents aux examens ».

La « réussite aux examens » est le fait d'avoir validé à l'issue des deux sessions d'examens, tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. En 2015-2016, les taux de réussite sont de 33 % par rapport aux inscrits et 54 % par rapport aux « présents aux examens » pour l'Unistra, de 43 % et 64 % pour l'UHA.

A l'Unistra, les taux de réussite en L1 s'élèvent à 44 % (des inscrits) et 65 % (des présents aux examens) en S&T, à 36 % et 69 % en ALL, en SHS ils sont de 30 % et 52 %, et en DEG de 27 % et 39 %. A l'UHA, 55 % des inscrits et 82 % des présents ont validé leur première année de licence en S&T, 58 % et 77 % en ALL, 47 % et 76 % en SHS, 28 % et 43 % en DEG.

Les licences : 30 % des néo-bacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études

A l'issue de la 1^{re} année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : poursuivre en 2^e année, redoubler ou se réorienter en 1^{re} année dans une autre filière au sein de l'université, quitter l'université pour poursuivre des études dans un autre établissement, entrer sur le marché du travail, etc.

¹ Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (http://www.education.gouv.fr/cid72352/baccalaureat-2013.html#Le_baccalaur%C3%A9at%20professionnel)

Les taux de passage en 2^e année de licence (L2) par rapport au nombre de néo-bacheliers inscrits en première année (L1) en 2015-2016, sont de 34 % à l'Unistra et de 41 % à l'UHA. Toutes universités confondues, les taux de passage s'avèrent légèrement moins élevés pour les licences du domaine S&T (32 %). Les taux de passage des domaines DEG et SHS s'élèvent à 33 % et 36 %. Le plus élevé est le taux de passage du domaine ALL (39 %).

En moyenne, 21 % des néo-bacheliers redoublent leur 1^{re} année au sein des universités d'Alsace. Les taux de redoublement sont moins importants en S&T et ALL (respectivement 13 % et 17 %); en DEG, les redoublements concernent un peu plus d'un quart des néo-bacheliers (30 %) et deux étudiants sur dix en SHS (20 %).

Au sein des universités d'Alsace, 14 % des néo-bacheliers inscrits se réorientent et 30 % quittent leur université (soit 3 points de moins que pour les néo bacheliers 2014).

Pour l'Unistra, les taux de réorientation sont entre 10 % et 15 % dans les différents domaines, à l'exception de S&T où il atteint 33 %. A l'UHA, ils sont de 9 % en DEG (-14 points par rapport à 2013-2014), de 7 % en ALL, de 5 % en SHS et de 8 % en S&T (soit une baisse de diminution par rapport aux bacheliers 2014).

Toutes universités confondues, les taux de sortie sont en moyenne plus faibles en S&T (24 % soit -3 points par rapport à 2014-2015) et plus élevés en SHS (34 %). Ils sont de 32 % en ALL et 28 % en DEG.

Les IUT : 77 % des inscrits en 1^{re} année sont admis en 2^e année

Le parcours des néo-bacheliers entrant en 1^{re} année de DUT est significativement différent, dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats et qu'ils disposent en général de meilleures conditions d'encadrement pour des effectifs moins importants.

Les taux de présence aux examens de 1^{re} année demeurent très élevés : 83 % à l'Unistra et 99 % à l'UHA. Les taux de présence à l'Unistra et à l'UHA augmentent chacun d'un point par rapport à 2014-2015.

Les taux de réussite en 1^{re} année de DUT sont de 77 % (stables par rapport à 2014-2015) par rapport aux inscrits et de 93 % par rapport aux présents à l'Unistra; à l'UHA, ils sont quasiment identiques qu'en 2013-14 et sont respectivement de 77 % et 78 %. Tous baccalauréats confondus, le taux de passage en 2^e année de DUT connaît une légère baisse en 2015-2016 (-2 points) à l'UHA (75 %). A l'Unistra, le taux de passage a augmenté de 2 points (79 %).

Les taux de redoublement en DUT restent faibles (4 % pour l'Unistra et 7 % pour l'UHA), la majorité des étudiants en situation d'échec à l'issue de cette 1^{re} année quittent leur université, pour près de 12 % d'entre eux à l'Unistra et 16 % à l'UHA. Enfin, quelques-uns (6 % à l'Unistra et 1 % à l'UHA) se réorientent dans une autre filière de l'université.

Le secteur santé : 42 % des néo-bacheliers 2015 ont réussi le concours à la première ou deuxième tentative

La première année commune d'études de santé (PACES) a été mise en place à partir de la rentrée 2010. Elle prépare les étudiants au concours d'entrée dans les cursus de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de sage-femme et de kinésithérapie. Le nombre de places maximum (numerus clausus) ouvert au concours est fixé annuellement au niveau national pour chaque filière et chaque faculté. Le numerus clausus évolue très peu chaque année, il était de 523 places en 2015-2016.

Les néo-bacheliers 2015 inscrits en PACES sont en grande majorité des bacheliers scientifiques : 1 023 contre 94 néo-bacheliers non scientifiques. L'effectif de néo-bacheliers inscrits en PACES a légèrement diminué (1 202 en 2013-2014). A l'issue de la 1^{re} année des études de santé, moins d'un quart des néo-bacheliers (21 %) a réussi son concours. Le taux de réussite au concours de fin d'année est en hausse d'un point par rapport à l'année universitaire 2014-2015.

La PACES s'obtient généralement en une ou deux années. Le taux de redoublement en 1^{re} année est assez important et concerne un peu moins de la moitié des néo-bacheliers 2015 (48 % soit 3 points de plus que pour les néo-bacheliers 2014). A noter tout de même que 42 % des redoublants sont admis au concours l'année suivante. D'une manière générale, 42 % de la cohorte des néo-bacheliers 2015 sont admis à la première ou à la deuxième tentative dans les filières du secteur santé auxquelles le concours donne accès. Le taux de réorientation (16 %) a diminué par rapport à 2014-2015 (-3 points), alors que le taux de sortie a augmenté de 2 points (22 %).